

# UNSS 2018 FFSU

## Convocation Championnats de France 2018 Aviron

18 mai au 20 mai 2018

Mâcon  
Académie de Dijon





# Championnat de France Aviron UNSS et FFSU



LE 18 19 ET 20 MAI 2018



A MACON



## Bienvenue

Chers étudiant(e)s

Suite aux Championnats Académiques ou de Conférences auxquels vous avez brillamment participé, vous vous êtes qualifié(e)s pour le championnat de France d'Aviron, qui se déroulera à MACON les 19 et 20 mai 2018.

Vous trouverez dans ce dossier les informations concernant ces championnats de France ainsi que les documents **à compléter et à retourner avant le mardi 30 avril 2018** pour vous inscrire et éventuellement réserver vos repas et hébergements.

Cordialement,

Bertrand GAUTIER  
Directeur National Adjoint  
FF Sport U

Jean-Jacques RENIER  
Directeur CR Sport U  
Dijon

## Enjeux

- Promotion de l'Aviron auprès des publics universitaire et scolaire.
- Développement du sport de compétition dans l'enseignement supérieur.
- Manifestation positionnée développement durable.
- Collaboration avec le mouvement sportif.

## Licence / Engagement

**Présentation sur place de la carte d'étudiant et de la licence FF Sport U 2017-2018 Obligatoires.**

Il est obligatoire de confirmer ou annuler votre participation sur le site <http://www.sport-u-licences.com/aviron/> pour le 11 mai au plus tard.

## Image

Le candidat participant, du seul fait de son inscription, consent aux organisateurs l'utilisation de son nom, prénom, adresse, image, témoignages, résultats obtenus et ce par tous moyens de communication.

Le candidat participant consent également à ce que son nom puisse être utilisé en association avec sa propre image, et à ce que sa voix, son nom et son image puissent être enregistrés amplifiés et reproduits sur des films ou tout autre support.

Le candidat participant accorde l'autorisation d'utiliser et notamment d'éditer tout ou partie desdits documents, dans la mesure où le CR Sport U Dijon et/ou ses partenaires le jugent nécessaire et cela sans limitation de durée. Le candidat participant renonce à toute revendication liée à l'exploitation desdits documents, en particulier de nature financière.

# INFORMATIONS PRATIQUES

## Championnat de France d'Aviron Scolaire et Universitaire 2018

### ACCUEIL

L'accueil des participants se fera à l'espace à proximité de la Société des régates Mâconnaises

Salle Deschizeaux -Centre Paul-Bert - 389 avenue Maréchal De Lattre-de-Tassigny

le vendredi 18 mai à partir de 13h00 et jusqu'à 17h00.

Dépôt de vos **denrées / soirée des délégations** pour accompagnateurs voir ci-dessous

### RESTAURATION

Les repas sont à la charge des participants.

Les fiches de réservation restauration est à retourner impérativement avant le **30 avril 2018 (date de rigueur)<sup>1</sup>**

Toute la restauration se fera :

- les matins sur les lieux d'hébergement de 6h00 à 8h00
- les midis au restaurant du C.O.M. les 19 et 20 / 05 / 2018 de 11h00 à 14h00
- les soirs au restaurant du C.O.M. les 18 et 19 / 05 / 2018 de 18h00 à 20h00

Des ordres de passage aux repas seront définis en fonction des heures de compétition et devront être respectés

### **NOTRE RENDEZ VOUS CONVIVIALITÉ : SAMEDI SOIR (UNSS)**

#### **Pour les accompagnateurs d'équipes + jurys**

Buffet des délégations (espace conjoint avec repas élèves pour la surveillance) pour les adultes et partage de spécialités culinaires régionales à partir de 19h00 et jusqu'à 20h30 à la cafétéria

Dans cette perspective, chaque responsable de délégation est invité à apporter des spécialités de sa région. (Boissons – fromages – charcuteries – dessert - fruits ....) Le comité d'organisation prévoira aussi des découvertes culinaires.

<sup>1</sup> Les réservations en retard pourraient ne pas être assurées



## PARKING ET PARC À BATEAUX

L'accueil des remorques sera assuré à partir du vendredi 18 mai sur le parking Cinémarivaux, situé en face du club de la Société des Régates Mâconnaises.

Le « parc Centre Paul Bert » et le « parc piscine » seront réservés au parc à bateaux.

Le gardiennage de nuit sera assuré, le vendredi et samedi de 20h30 à 6h00. Toutefois, la surveillance des biens laissés sur le site, reste sous la responsabilité de leurs propriétaires et utilisateurs. Le plan de parking devra être scrupuleusement respecté.

L'organisation décline toute responsabilité en cas de vol ou de vandalisme survenu sur le site du championnat.

Pour que chacun des participants se sente responsable de la sécurité qu'il convient de respecter dans l'enceinte de ce Championnat de France, ce numéro de téléphone **06 15 12 15 70** sera communiqué à tous les participants pour alerter, en cas de nécessité.



### Plan bassin d'Entraînement

Championnats de France/championnats de Zone /Régates Internationales



### Plan bassin de Compétition

Championnats de France/championnats de Zone /Régates Internationales

## RÉGLEMENTATION

Tout rameur doit impérativement participer à une compétition inscrite au calendrier de sa conférence pour prétendre à une qualification au championnat de France universitaire. Ces championnats sont ouverts aux équipages composés d'étudiants appartenant à la même association sportive. Toutefois, le barreur (ou la barreuse) peut appartenir à un autre établissement. Une jeune fille peut barrer un bateau masculin (et vice versa). Les licenciés(es) UNSS sont autorisés(es) uniquement pour barrer.

Possibilité d'intégrer dans un 4 ou dans un 8, un étudiant et/ou une étudiante (licence individuelle ou licence extérieure issue d'une A.S. de la même académie où aucun bateau n'est engagé en aviron) (cf. sports individuels, règle 2.1.1)

Système de qualification : Tous les rameurs et équipages ayant participé à une compétition universitaire peuvent prétendre à une qualification au championnat de France universitaire. Toute demande de qualification exceptionnelle ne pourra être examinée que si il y a eu inscription au préalable de l'équipage concerné à une compétition, qu'elle soit académique ou de conférence. Seules les demandes de QE visées et validées par le CRSU d'appartenance seront examinées.

Les AS qualifiées au championnat de France doivent présenter les équipages ayant assuré la qualification. Aucune permutation d'un bateau à l'autre n'est autorisée entre la régata qualifiante et la participation au championnat de France. En cas d'indisponibilité (blessures, examens, etc...), le remplacement d'une partie de cet équipage (50 % barreur non compris) est autorisé, le jour même de la compétition (confirmation en ligne de l'équipage sans modification des noms). La confirmation des engagements se fera par saisie en ligne sur le site FFSU pour le 11 mai dernier délai ([www.sport-u.com/aviron/](http://www.sport-u.com/aviron/)). Un équipage sélectionné se présentant au championnat de France sans avoir confirmé en ligne sa participation sera redevable d'une amende de 100€.

Rappel: les éliminatoires se courent dorénavant sous la forme d'un parcours en ligne chronométré avec classement aux temps pour tous les bateaux.

Les titres de champion de France universitaire sont décernés pour chaque course au programme.

# Fiche de Déclaration de Forfait - Fiche de Modification d'équipage

A rendre lors de la réunion technique

Forfait

Changement d'équipage



**Epreuve :**

.....

**Association sportive :**

.....

Equipage d'origine

Equipage de remplacement

N° de Licence FFSU

Proue 1 :

Proue 1 :

2 :

2 :

3 :

3 :

4 :

4 :

5 :

5 :

6 :

6 :

7 :

7 :

8 :

8 :

Barreur :

Barreur :

**Les fiches ne comportant pas les noms, prénoms et numéros de licence ne seront pas prises en compte**

Date de remise de la fiche :

Heure de remise de la fiche :

.....

.....

Signature du déposant :

Signature du président du Jury :

.....

.....

## PROGRAMME PRÉVISIONNEL

### Championnat de France d'Avion Scolaire et Universitaire 2018

#### Vendredi 18 mai

##### **13h00 : Accueil des équipes :**

L'accueil des participants /délégués, se fera à proximité de la Société des Régates Mâconnaises

**Salle Deschizeaux -Centre Paul-Bert - 389 avenue Maréchal De Lattre-de-Tassigny  
vendredi 18 mai à partir de 13h00 et jusqu'à 17h00.**

Vérifications techniques et administratives

En cas de retard : Philippe DEKEYSER 06 60 65 02 64

Laurent LEJEUNE 06 60 65 02 12

##### **17h30 :** Réunion technique des délégués UNSS et FFSU à la salle de danse du Centre Omnisport de Mâcon à **17h30**.

Suivi de la prise en charge des jeunes arbitres par le Président de Jury et la CMN

##### **18h30 :** Pot d'accueil offert par le comité d'organisation et la ville de Mâcon – **Salle d'honneur des Régates Mâconnaises**

#### Samedi 19 mai

**08h00 – 13h00 :** Séries contre la montre (FFSU) et séries qualificatives (UNSS)

**14h00 – 18h30 :**  $\frac{1}{3}$  ou  $\frac{1}{2}$  finales (FFSU) et repêchages (UNSS)

#### Dimanche 20 mai

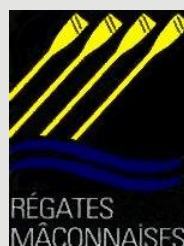
**08h00 – 11h30 :** Demi-finales et finales de classement

**13h00 – 14h30 :** Finales et Remises des prix UNSS

**PALMARES sur le balcon des Régates Mâconnaises (au-dessus de la buvette)**

**15h00 – 17h00 :** Finales FFSU et Podiums





## UTILISATION DU BASSIN POUR LES ENTRAÎNEMENTS

L'échauffement devra s'effectuer dans la zone prévue à cet effet.

Les équipages pourront s'entraîner sur le bassin dans les horaires suivants :

- Vendredi 18 mai : de 14h00 à 20h00
- Samedi 19 mai : de 7h00 à ½ heure avant le départ de la première course et de la fin des courses jusqu'à 20h00
- Dimanche 20 mai : de 7h00 à ½ heure avant le départ de la première course

### **Attention**

**Les pontons de départ resteront en position aux 1 000 mètres durant toute la durée du championnat.**

**Lors des entraînements, le sens de circulation sur le bassin devra être respecté.**

**Fermeture de bassin ½ heure avant la première course**

**Entraînements interdits pendant les courses.**



## RÉSERVATION UNSS ET FFSU DES HÉBERGEMENTS ET REPAS

Choisissez votre forfait

Type de Forfait	Détails
<b>Universitaires</b> Forfait Repas : 48 €	Le dîner du vendredi et du samedi, repas du midi du samedi et dimanche → 4 repas
<b>Universitaires et Scolaires</b> Forfait Repas et Camping : 69 €	<b>Forfait repas au C.O.M.</b> : 4 repas + 2 petits déjeuners + emplacement (2 nuitées à partir du vendredi soir) ▲ Le camping se trouve à environ 30 mn de la base nautique, attention à l'amplitude horaire des chauffeurs de bus.
<b>▲ Attention, les internats s'adressent aux scolaires, il est donc conseillé aux universitaires de réserver et de régler leurs hébergements directement auprès des professionnels.</b>	
<b>Scolaires</b> Forfait Repas et Internat et COM : <b>88 €</b> <b>(hébergement « en dur » mais attention prévoir draps)</b>	<b>Forfait repas au C.O.M.</b> : 4 repas + 2 petits déjeuners + 2 nuitées à partir du vendredi soir. ▲ Attention : Prévoir draps, oreillers, duvets, serviettes de bain, nécessaire de toilette et chaussons. Pas de dépannage possible sur place. <del>▲ Tous les petits déjeuners et repas sont prévus au C.O.M.</del> ▲ L'internat se trouve à environ 20 mn à pied de la base nautique. ▲ Attention à l'amplitude horaire des chauffeurs de bus pour les plus éloignés.
<b>Universitaires</b> Forfait Repas et hôtellerie : 110 € Forfait Repas et hôtellerie supérieure: 120 €	<b>Forfait repas au C.O.M.</b> : 4 repas + 2 petits déjeuners + 2 nuitées à partir du vendredi soir.
<b>Panier repas froid : 9,00 €</b>	A prévoir pour le retour du dimanche soir. <b>Important</b> : A réserver à la buvette des Régates Mâconnaïses jusqu'au dimanche 10h00.

Il est possible que deux compétiteurs dorment dans un grand lit - Pensez à prévoir un duvet.

**ATTENTION, CEUX QUI PASSENT PAR L'ORGANISATION N'ONT PAS DANS LE FORFAIT LE PETIT DEJEUNER. S'ILS VEULENT, ILS PEUVENT LE PRENDRE AU « COM » : 4,50€ SUR RESERVATION.**

**RÉSERVATION UNSS ET FFSU DES HÉBERGEMENTS ET REPAS**  
**Championnat de France d'Aviron Scolaire et Universitaire 2018**

À retourner impérativement avant le **LUNDI 30 AVRIL 2018** accompagné d'un chèque du montant total de vos réservations et d'un chèque de **caution de 500 € pour tous les hébergements**

**À l'ordre de :** *Société des Régates Mâconnaises*

**A adresser à :** Patricia VERCHERE - **03.85.21. 07.07** [congres@macon-tourism.com](mailto:congres@macon-tourism.com)  
 Office de Tourisme et des Congrès Mâconnais  
 1, Place Saint-Pierre - 71000 Mâcon

**Compléter votre réservation**

**POUR L'UNSS, SEULS LES FORFAITS EN BLEU SONT POSSIBLES ET EN JAUNE POUR LA FFSU**

Votre réservation	Quantité	Coût pour 2 jours+	Coût total
Forfait repas		<b>48,00 €</b>	
<b>Forfait repas et camping</b>		<b>69,00 €</b>	
<b>Forfait repas et internat + C.O.M.</b>		<b>88,00 €</b>	
Forfait repas et hôtel		<b>110,00 €</b>	
Forfait repas et hôtel supérieur		<b>120,00 €</b>	<b>110,00 €</b>
<b>Panier repas froid (retour bus dimanche)</b>		<b>9,00 €</b>	
Ticket petit-déjeuner		<b>4,50 €</b>	
<b>Total réservation</b>			
Votre moyen de locomotion Minibus <input type="checkbox"/> Car <input type="checkbox"/> Train <input type="checkbox"/> Car partagé <input type="checkbox"/> Avec : Voiture <input type="checkbox"/>			

▲ À réception du bulletin d'inscription par nos services, celui-ci sera traité dans l'ordre chronologique d'arrivée et d'enregistrement, dans la limite du nombre de chambres octroyées par les hébergeurs.

▲ La catégorie et la fourchette de prix de l'hébergement sélectionné par l'établissement, seront respectées selon les disponibilités restantes.

▲ Le montant de la taxe de séjour à régler à partir de 18 ans et directement auprès de l'hébergeur. **Non incluse dans le forfait.**

▲ Un bulletin d'inscription incomplet et / ou sans règlement ne pourra être pris en compte et sera retourné à l'AS.

▲ Les conditions d'annulation sont précisées dans les conditions de réservation contractuelles.

**Pour valider votre réservation, merci de renseigner obligatoirement toutes les rubrique**

Association/Établissement : \_\_\_\_\_  
 Nom du responsable : \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 Tél. mobile \_\_\_\_\_  
 IMPORTANT Courriel \_\_\_\_\_

Date et signature : \_\_\_\_\_

**ATTENTION, CEUX QUI PASSENT PAR L'ORGANISATION N'ONT PAS DANS LE FORFAIT LE PETIT DEJEUNER. S'ILS VEULENT, ILS PEUVENT LE PRENDRE AU « COM » : 4,50€ SUR RESERVATION.**



À REMPLIR ET À FAIRE SIGNER OBLIGATOIREMENT **PAR CHAQUE CONCURRENT** ET À PRÉSENTER À L'ACCUEIL

## **ENGAGEMENT SUR L'HONNEUR D'UNE CONDUITE SPORTIVE UNIVERSITAIRE**

*Par les étudiant(e), Pour les étudiant(e)s*

**Je soussigné(e) (prénom et nom) .....**

Sollicite la participation aux Championnats de France Universitaires **d'AVIRON 2018 à MACON**

Conscient que l'activité sportive ne peut se comprendre et se développer que dans le cadre d'un comportement sain et adapté à l'environnement et aux différent(e)s participant(e)s, **je m'engage pour toute la durée du championnat rappelés ci-dessus à :**

- 1- Avoir un comportement sportif, respectueux de l'éthique sportive tant à l'égard des organisateurs et de mes partenaires que des arbitres, de mes adversaires, de leurs dirigeants ou de toute autre personne en présence.
- 2- Donner une bonne image de mon association sportive et de mon université, et Défendre les intérêts de mon association sportive et non les miens.
- 3- Bannir toute agression verbale ou physique (sur quelque personne ou groupe de personnes que ce soit), et toute provocation, toute incitation à la violence, sous quelque forme que ce soit.
- 4- Bannir la violence, les comportements discriminatoires (sexistes, racistes ou homophobes), les tricheries ou toute atteinte aux biens d'autrui et de la collectivité (vol, effraction, vandalisme) sous peine de poursuites judiciaires éventuelles.
- 5- Etre maître de moi dans n'importe quelle circonstance et donc ne pas abuser de substances alcoolisées ou de toutes autres formes de produits euphorisants.
- 6- Etre modeste dans la victoire et sans rancœur dans la défaite et Etre capable de fêter ma victoire ou celle des autres dans la joie, en respectant les personnes et les biens.
- 7- Etre informé(e) et conscient(e) du règlement anti-dopage (faire une prescription à usage thérapeutique si nécessaire pour un médicament qui me serait indispensable de prendre ou encore m'éloigner d'éventuelles « fumées de cannabis »).
- 8- A respecter le règlement intérieur de la piscine dans laquelle je me trouve.
- 9- Assister aux remises de récompenses lors du championnat, mon absence sur un podium me privera automatiquement de la médaille et/ou tout lot associé à ma performance.

**J'ai été parfaitement informé que tout manquement à ces règles pourra être sanctionné par la Fédération Française du Sport Universitaire et j'en accepte le principe.**

**Je suis conscient du fait que tout incident relevant de ma responsabilité sera notifié aux Représentant(e)s des établissements de l'enseignement supérieur présents sur place et à la Direction de mon établissement par les organisateurs et/ou les responsables étudiants. Cela pourra donner lieu à des sanctions disciplinaires conformément au règlement intérieur de mon établissement d'origine.**

Fait à ..... le : .....  
Pour l'AS ..... (Précédée de la mention « lu et approuvé »)

Nom.....

Signature